



Contrat de travail quels sont les conditions

Par **magaliroy**, le **18/01/2008** à **09:55**

bonjour

je sors actuellement avec un militaire. cela fait 5 ans qu'il est sous contrat en tant que caporal chef

je reste abasourdie quant aux conditions de travail qu'on lui impose=>on ne sais jamais ces perm, quand on lui en annonce une, il arrive qu'on lui change de planning à la derniere minutes, on a vraiment l'impression que c'est au bon vouloir du lieutenant est ce legal mon ami me dit que c'est l'armee qu'il n'a aucun choix a formule!!

n 'y a t-il pas de legistation a ce sujet? quels sont les termes de leur contrat